



PROGRAMME DE FORMATION

Evaluation environnementale des projets d'aménagement : procédures et enjeux opérationnels

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

La formation s'adresse aux directeurs et responsables d'opérations, quelle que soit leur ancienneté.
Cette formation est ouverte à tous les porteurs de projets d'aménagement.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Définir le processus de l'évaluation environnementale (contenu, méthodologie...)
- Identifier les projets soumis à l'évaluation environnementale
- Déterminer les impacts de l'évaluation environnementale sur la mise en œuvre de l'opération d'aménagement (procédures d'aménagement, autorisation environnementale, études à lancer, articulation des plannings)



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

L'évaluation environnementale : de quoi s'agit-il ?

- Distinction évaluation environnementale / étude d'impact / autorisation environnementale

Les objets de l'évaluation environnementale

- Les composantes de l'évaluation environnementale
- Les facteurs pris en compte par l'évaluation environnementale

Quels projets sont soumis à évaluation environnementale ?

- La notion de « projet »
- Examen de la nomenclature (zoom sur la rubrique 39)
- Le dispositif du cas par cas



- Attention à la « clause filet » !

L'évaluation environnementale : process et contenu (dont séquence ERC)

- Cadrage préalable : intérêt et modalités de mise en œuvre
- Le contenu de l'étude d'impact : points de vigilance et focus sur la séquence éviter, réduire, compenser
- Les études connexes

L'instruction de l'étude d'impact

- Les conditions d'envoi à l'Autorité environnementale
- Réponse à l'avis de l'Ae
- Mise à disposition de l'avis
- Participation du public aval (EPE / PPVE)

Procédures connexes et mise à jour de l'étude d'impact

- Autorisation environnementale et procédures embarquées
- Adaptation du document d'urbanisme
- DUP (acquisition/ expropriation)

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques
- Questionnements et partages de bonnes pratiques
- Echanges entre pairs

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne